

G.I.E. PSA Trésorerie
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



G.I.E. PSA Trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres du G.I.E. PSA Trésorerie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du G.I.E. PSA Trésorerie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'administrateur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation du commissaire aux comptes

Nous avons été nommés commissaire aux comptes du G.I.E. PSA Trésorerie par votre assemblée générale du 31 janvier 2011.

Au 31 décembre 2019, nous étions dans la neuvième année de notre mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du groupement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le groupement ou de cesser son activité.

Il incombe à la direction de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'administrateur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre groupement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 février 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'V. Roty', with a horizontal line underneath.

Vincent Roty



GIE PSA TRESORERIE



COMPTES SOCIAUX



EXERCICE 2019

SOMMAIRE

	<u>N° DE PAGE</u>
<i>BILAN</i>	1
<i>COMPTE DE RESULTAT</i>	2
<i>TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES</i>	3
<i>ANNEXE</i>	4

<u>N° DE NOTE</u>	
1. Nature des activités exercées	5
2. Composition du capital	5
3. Appropriation des résultats	6
4. Règles et méthodes comptables	6
5. Placements de trésorerie	9
6. Emprunts et dettes assimilées	10
7. Tableau des échéances des créances et dettes	11
8. Autres créances et autres dettes	12
9. Autres achats et charges externes	12
10. Produits et charges financiers	13
11. Engagements financiers	14
12. Garanties données	15
13. Instruments financiers à terme	15
14. Effectif et rémunérations	15

AUTRE DOCUMENT	
<i>RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES</i>	16

GIE PSA TRESORERIE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

(en milliers d'euros)

	EXERCICE 2019		EXERCICE 2018 MONTANTS NETS	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
	Montants nets	Amortissements et Provisions			
A C T I F					
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE					
1					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
S/TOTAL Lignes 2 à 7					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
S/TOTAL Lignes 9 à 14					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
S/TOTAL Lignes 16 à 20					
TOTAL des Actifs Immobilisés					
22					
STOCKS					
23					
24					
25					
26					
27					
S/TOTAL Lignes 23 à 26					
CREANCES					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
S/TOTAL Lignes 28 à 33					
TOTAL des Actifs Courants					
34					
35					
Charges constatées d'avance (Notes 5.6 et 7)					
36					
TOTAL Lignes 35 à 36					
37					
Charges à reporter sur l'exercice suivant					
38					
39					
40					
TOTAL DE L'ACTIF					
41					
P A S S I F					
CAPITAL					
1					
2					
3					
RESERVES					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
Total Lignes 1 à 11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
Total Lignes 13 à 15					
20					
21					
22					
23					
24					
Total Lignes 17 à 18					
25					
26					
27					
28					
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
29					
30					
31					
S/TOTAL Lignes 20 à 23					
32					
33					
DETTES D'EXPLOITATION					
34					
35					
S/TOTAL Lignes 29 à 30					
36					
37					
Total des Dettes					
38					
39					
40					
Produits constatés d'avance (Note 7)					
41					
Total Lignes 32 à 33					
42					
Evénements de conversion Passif					
43					
TOTAL DU PASSIF					
44					

(en milliers d'euros)

			EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
R E P E S U L T A T I O N	D	Ventes de marchandises.....	1	
		Production vendue - biens.....	2	
		Production vendue - services.....	3	
		CHIFFRE D'AFFAIRES - Lignes 1 à 3	4	-
		Production stockée.....	5	
		Production immobilisée.....	6	
		Subventions d'exploitation reçues.....	7	
		Reprises d'amorts & provisions transferts de charges.....	8	
		Autres produits.....	9	
		PRODUITS D'EXPLOITATION (Lignes 4 à 9)	10	-
C H A R G E S D' E X P L O I T A T I O N		Achats de marchandises.....	11	
		Variation des stocks de marchandises.....	12	
		Achats matières premières & autres approvisionnements.....	13	
		Variation stocks matières premières & autres approvis.....	14	
		Autres achats & charges externes (Note 9).....	15	2 075
		Impôts, taxes & versements assimilés.....	16	61
		Salaires & traitements.....	17	
		Charges sociales.....	18	
		Dotations d'Exploitation :		
		- Aux amortissements des immobilisations.....	19	
		- Aux amortissements des charges à répartir.....	20	
		- Aux provisions d'actif immobilisés.....	21	
		- Aux provisions d'actif circulant.....	22	
		- Aux provisions pour risques & charges.....	23	
	Autres charges.....	24		
	CHARGES D'EXPLOITATION (Lignes 11 à 24)	25	2 136	
	RESULTAT D'EXPLOITATION (Lignes 10 - 25)	26	(2 136)	
	QUOTES-PARTS RESULTATS S/OPERATIONS EN COMMUN	27		
R E S U L T A T F I N A N C I E R	F	Produits financiers de participations.....	28	
		Perte des aut. valeurs mobi. & créances de l'actif im mobilisé.....	29	
		Autres intérêts & produits assimilés (Note 10).....	30	69 300
		Reprise d'provisions & transferts de charges (Note 10).....	31	
		Différences positives de change.....	32	
		Produits nets d'cessions valeurs mobilières de placement.....	33	
		PRODUITS FINANCIERS (Lignes 28 à 33)	34	69 300
		Dotations financières aux amortissements & provisions (Note 10).....	35	34
		Intérêts & charges assimilés (Note 10).....	36	68 875
		Différences négatives de change.....	37	
	Charges nettes d'cessions valeurs mobilières de placement.....	38		
	CHARGES FINANCIERES (Lignes 35 à 38)	39	68 909	
	RESULTAT FINANCIER (Lignes 34 - 39)	40	391	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS :	41	(1 745)	
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	E	Produits exceptionnels d'opérations de gestion.....	42	
		Produits exceptionnels d'opérations en capital.....	43	
		Reprises d'provisions & transferts de charges.....	44	
		PRODUITS EXCEPTIONNELS (Lignes 42 à 44)	45	-
		Charges exceptionnelles d'opérations de gestion.....	46	
	Charges exceptionnelles d'opérations en capital.....	47		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions.....	48		
	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Lignes 46 à 48)	49	-	
	PARTICIPATION DES SALAIRES	50		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	51		
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE :	52	(1 745)	

GIE PSA TRESORERIE

TABLEAU DE FINANCEMENT - EXERCICE 2019 -

(en millions d'euros)

	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(1 745)	(764)
Amortissement des immobilisations.....		
Amortissement des primes de remboursement des obligations.....	34	34
Variations nettes des provisions (+/-).....		
Résultat sur cessions d'immobilisations (+/-).....		
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	(1 711)	(729)
(Augmentation-) / (Diminution+) Stocks et créances.....		
(Augmentation-) / (Diminution+) Clients & Comptes rattachés.....		
(Augmentation-) / (Diminution+) Autres débiteurs.....	(4 859)	(5 752)
(Augmentation+) / (Diminution-) Fournisseurs & Comptes rattachés.....	8	10
(Augmentation+) / (Diminution-) Autres créditeurs.....	(11 487)	4 813 670
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(16 338)	4 807 927
FLUX FINANCIERS D'EXPLOITATION	(18 049)	4 807 198
Prix de cession des immobilisations corporelles.....		
Prix de cession des titres de participation.....		
Investissement en immobilisations corporelles.....		
Acquisition de titres de participation.....		
Autres (+/-).....		
FLUX FINANCIERS LIES AUX INVESTISSEMENTS		
Dividendes versés (résultat transparent pour les membres).....	764	907
Augmentation des fonds propres.....		
Acquisition des titres d'autocontrôle.....		
Nouveaux emprunts.....		
Régularisation des emprunts.....		
Rachat d'obligations émises par l'entreprise.....		
(Augmentation +) / (Diminution -) des autres dettes long terme.....		
(Augmentation -) / (Diminution +) des prêts et créances long terme.....	(1 510 860)	(6 357 563)
Autres (+/-).....		
FLUX DES OPERATIONS FINANCIERES	(1 510 096)	(6 356 656)
TOTAL DES FLUX	(1 528 145)	(1 549 458)
VARIATION DE LA TRESORERIE	(1 528 145)	(1 549 458)
Tresorerie au début de l'exercice.(1).....	(1 178 566)	370 891
TRESORERIE AU 31 DECEMBRE.(1)	(2 706 710)	(1 178 566)

(1) La trésorerie au 31 Décembre se décompose comme suit :

- Comptes courants soldés débiteurs	4 351 637	4 046 835
- Comptes courants soldés créditeurs	(17 989 652)	(15 622 703)
- Placements de trésorerie (hors comptes courants bancaires débiteurs)	13 796 255	11 662 647
- Banques soldés débiteurs	815 348	727 923
- Banques soldés créditeurs	(2 707 683 295)	(1 993 267)
	<u>(2 706 709 707)</u>	<u>(1 178 566)</u>

GIE PSA TRESORERIE**ANNEXE**

Les informations ci-après constituent l'Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019, dont le total est de 18 986 433 milliers d'euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 745 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Les notes et les tableaux n° 1 à 14 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 28 Février 2020 par l'Administrateur unique.

Les comptes annuels sont consolidés au niveau du Groupe PSA.

NOTE N° 1 : NATURE DES ACTIVITES EXERCEES

Le GIE PSA TRESORERIE a pour objet principal d'effectuer et de centraliser les opérations de trésorerie des sociétés industrielles et commerciales du groupe PSA.

A ce titre, le GIE PSA TRESORERIE est particulièrement chargé :

- de collecter l'ensemble des liquidités euros des sociétés en situation d'excédent de trésorerie ;
- de fournir dans le cadre des objectifs qui lui sont assignés, les ressources nécessaires aux sociétés, en situation de besoin de trésorerie ;
- et corrélativement, de placer ou de se procurer sur les marchés, les disponibilités ou besoins nets du groupe en résultant.

Le groupement exerce également une fonction d'intermédiation dans la gestion du risque de taux des sociétés industrielles et commerciales du groupe PSA.

NOTE N° 2 : COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital du Groupement se compose de 300 parts d'une valeur nominale de 50 € chacune, intégralement libérées à la souscription.

Il est réparti entre les membres comme suit :

• Peugeot SA :	297
• Automobiles Peugeot :	1
• Automobiles Citroën :	1
• PSA Automobiles SA (ex PCA) :	1

	300

NOTE N° 3 : APPROPRIATION DES RESULTATS

Les résultats positifs ou négatifs du GIE sont affectés au profit ou à la charge de chacun de ses membres en proportion des parts qu'ils détiennent dans son capital.

L'Administrateur peut en outre décider le versement d'acomptes mensuels correspondant au résultat positif comptable du groupement, cumulé depuis le début de l'exercice en cours.

NOTE N° 4 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (ANC2014.03).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les instruments financiers à terme et les opérations de couverture de change sont comptabilisés conformément au règlement ANC 2015-05.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Prêts et créances

Les prêts et créances sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

b) Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie comprennent les comptes courants de trésorerie débiteurs des filiales ainsi que les placements externes essentiellement constitués par des parts d'OPCVM de trésorerie et des titres de créances négociables.

Les parts d'OPCVM sont évaluées à la valeur liquidative à la date de clôture lorsque cette valeur est inférieure ou égale à la valeur comptable, ou à la valeur garantie pour les parts d'OPCVM bénéficiant d'une garantie de rendement.

Les titres de créances négociables sont des titres à taux variable ou swappés à taux variable ; les intérêts courus à la clôture sont comptabilisés en résultat.

Les titres de créances négociables font l'objet d'une évaluation sur la base de la valeur probable de négociation. En cas de moins value latente, cette dernière est reconnue dans les comptes.

c) **Emprunts et dettes assimilées**

Ce poste comprend les comptes courants de trésorerie créditeurs des filiales, les emprunts obligataires et les emprunts contractés auprès de PSA.

Les emprunts et dettes assimilées sont valorisés à leur valeur nominale et les intérêts courus à la clôture sont comptabilisés en résultat.

d) **Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, les créances et les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

Conformément au règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les éléments monétaires bénéficiant d'une couverture de change à terme sont enregistrés au cours comptant de la mise en place de l'opération. Ils sont réévalués au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. Les produits et charges latents consécutifs à cette réévaluation sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique à la comptabilisation des produits et charges sur les instruments dérivés de couverture.

La différence de change observée entre le cours au comptant au jour de la couverture et le cours de couverture, est rapportée au résultat prorata temporis sur la durée de la couverture.

e) **Opérations de gestion du risque de taux d'intérêt**

Les swaps contractés pour le compte de sociétés du groupe en pure intermédiation, sont systématiquement retournés sur le marché afin de neutraliser le risque de taux sur le groupement.

Dans le cadre de la gestion de la liquidité, le groupement réalise des opérations de couverture par la mise en place d'instruments financiers destinés à limiter les risques liés aux fluctuations de taux d'intérêt.

Les résultats dégagés par les opérations d'intermédiation et de couverture de la liquidité, sont enregistrés de manière symétrique aux résultats constatés sur les éléments couverts.

Un risque de taux résiduel peut ponctuellement être conservé pour profiter des opportunités de marché. Ce risque, qui fait l'objet quotidiennement d'une mesure en terme de valeur à risque (VAR) n'a pas d'impact significatif en terme de résultat.

Les opérations hors couverture sont évaluées à chaque clôture comptable à leur valeur de marché ; en cas de moins-values latentes, ces dernières sont provisionnées.

La nature des principaux instruments utilisés et leur montant en capital à la clôture de l'exercice sont indiqués parmi les engagements financiers (cf note n° 11).

NOTE N° 5 :

GIE PSA TRESORERIE

PLACEMENT DE TRESORERIE - EXERCICE 2019

(en millions d'euros)

Poste	Valeur Brute (A)	Crances rattachées (B)	TOTAL BRUT (A+B)	Dépréciation (C)	TOTAL NET	Surcote/Décote
TITRES DE PLACEMENTS						
Comptes de dépôt négociables	57 000	-	57 000	-	57 000	-
Banque Monnetnet	129 700	-	129 700	-	129 700	-
Banque de Trésorerie	3 952 728	10 889	3 963 617	-	3 963 617	-
Prés Banca PC	0	0	0	-	0	4
FRN/EMTN	8 861 326	7 386	8 853 940	-	8 853 940	-
OPCVM	785 500	2 917	782 583	-	782 583	-
Comptes de Capitalisation	13 796 255	586	13 796 841	-	13 796 840	4
TOTAL I						
C/C DE TRESORERIE						
Membres	0	0	0	-	0	-
Entreprises liées	4 351 637	2 638	4 354 275	-	4 354 275	-
TOTAL II						
	4 351 637	2 638	4 354 275	-	4 354 275	-
TOTAL GENERAL (I+II)	18 147 892	3 224	18 151 116	-	18 151 115	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE						
						4

(en millions d'euros)

Poste	Date de début	Date d'échéance	Taux	Valeur de remboursement (A)	Dettes résiduelles (B)	TOTAL (A+B)	Prime de remboursement	Frais d'émission nettes à déduire
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
- Emprunt obligataire 600 000 000 € (1)	10/09/2003	10/09/2013	5,000%	600 000	10 230	610 230	472	
TOTAL A				600 000	10 230	610 230	472	
EMPRUNTS ET DETTES AUTRES DES ETS DE CREDIT								
TOTAL B					988	988		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS								
EMPRUNTS PSA								
Neuf titres remboursés le 01/03/2011								
AUTRES EMPRUNTS								
Emprunts en euros - FICAE ou autre								
CIC DE TRESORERIE								
Moulin				11 309 133	16	11 309 149		
Emprunts en euros				6 000 519	2 535	6 023 054		
EMPRUNTS COURT TERME								
Emprunts en euros					0	0		
CREDIT DE TRESORERIE								
Emprunts en euros								
DEPOTS A TERME								
Emprunts en euros				175 006	150	175 256		
TOTAL C				18 164 760	2 701	18 167 461		
TOTAL GENERAL				18 164 760	13 919	18 178 679	472	
SURCOTES / DEGOTES SUR "Placements de Trésorerie" (cf. Note 5)								4
CCA SOULEE PAYEE / SWAP SUR EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE								4

(1) : Les obligations, d'une valeur unitaire de 1 000 €, ont été émises à un prix de 99,26 € et sont remboursables au pair.

(en milliers d'euros)

ETAT DES CREANCES (en milliers d'euros)	MONTANTS NETS	A MOINS D'UN AN	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
- DE L'ACTIF CIRCULANT -				
Autres créances (2).....	19 494	19 494		
Placements de trésorerie.....	18 151 115	18 151 115		
Banque, caisses & Comptes rattachés.....	815 348	815 348		
SOUS-TOTAL.....	18 985 957	18 985 957		
Charges constatées d'avance (1)				
Intérêts précomptés sur billets de trésorerie.....	4	4		
Autres charges constatées d'avance.....				
SOUS-TOTAL.....	4	4		
TOTAL GENERAL	18 985 961	18 985 961		

ETAT DES DETTES (en milliers d'euros)	MONTANTS NETS	A MOINS D'UN AN	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES -				
Autres emprunts obligataires.....	610 230	10 230		600 000
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit.....	988	988		
Emprunts & dette financiers divers				
Billets de trésorerie.....	18 167 461	18 167 461		
Autres emprunts de trésorerie.....				
SOUS-TOTAL.....	18 778 679	18 178 679		600 000
- DETTES D'EXPLOITATION -				
Dettes Fournisseurs & Comptes fournisseurs.....	17	17		
Dettes fiscales & sociales.....				
SOUS-TOTAL.....	17	17		
- DETTES DIVERSES -				
Autres dettes.....	12 183	12 183		
SOUS-TOTAL.....	12 183	12 183		
Produits constatés d'avance (1)				
	197 284	197 284		
SOUS-TOTAL.....	197 284	197 284		
TOTAL GENERAL	18 988 163	18 388 163		600 000

(1) Il s'agit principalement de produits constatés d'avance
d'un montant de 299 406 milliers d'euros au 31/12/2012 suite aux remboursements effectués par les clients pour un montant de 600 000 milliers d'euros, qui s'élève à
197 061 milliers d'euros au 31/12/19, après amortissement.

NOTE N° 8 : AUTRES CREANCES ET AUTRES DETTES (en milliers d'euros)

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
<u>Autres créances :</u>		
- Intérêts à recevoir		
. Sur swap de taux.....	0	0
. Sur swap de devises.....	0	0
- Autres débiteurs	19 494	16 060
	-----	-----
	19 494	16 060
	=====	=====
	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
<u>Autres dettes :</u>		
- Intérêts à payer		
. Sur swap de taux.....	0	0
. Sur swap de devises.....	0	0
- Charges à payer	0	0
- Autres créditeurs	12 183	12 100
	-----	-----
	12 183	12 100
	=====	=====

NOTE N° 9 : AUTRE ACHATS ET CHARGES EXTERNES (en milliers d'euros)

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
<u>Autre achats et charges externes</u>	2 075	2 061
..... <i>Dont frais de résiliation</i>		

NOTE N° 10 :

GIE PSA TRESORERIE

DETAIL PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS - EXERCICE 2019

(en milliers d'euros)

PRODUITS FINANCIERS (en milliers d'euros)	TOTAL	MEMBRES	ENTREPRISES LIEES	HORS GROUPE
<u>Autres intérêts & produits assimilés</u>	69 300	151	36 484	32 665
Revenus sur comptes courants ordinaires	23 882	151	23 731	
Revenus sur autres placements intragroupe	12 753		12 753	
Revenus sur placements de trésorerie	32 665			32 665
Autres produits				
<u>Reprises s/provisions & transfert de charges</u>				
Reprises s/provisions				
TOTAL GENERAL	69 300	151	36 484	32 665

CHARGES FINANCIERES (en milliers d'euros)	TOTAL	MEMBRES	ENTREPRISES LIEES	HORS GROUPE
<u>Dotations financières aux amortissements & provisions</u>	(34)			(34)
Dotations aux amort: Primes de débite des obligations	(34)			(34)
Provisions				
<u>Intérêts & charges assimilées</u>	(68 875)	(110)	(18 172)	(50 593)
Intérêts sur comptes courants ordinaires	(9 037)	(110)	(8 927)	
Intérêts sur autres crédits de trésorerie intragroupe	(889)		(889)	
Intérêts sur autres financements extérieurs				
Intérêts sur emprunts	(50 593)			(50 593)
Autres charges	(8 356)		(8 356)	
TOTAL GENERAL	(68 909)	(110)	(18 172)	(50 627)

NOTE N° 11 : ENGAGEMENTS FINANCIERS (en milliers d'euros)

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
<u>Engagements reçus</u>		
. Cautions reçues sur emprunts obligataires.....	600 000	600 000
<i>Dont entreprises liées</i>	=====	=====
. Engagements reçus sur financement.....	3 000 000	3 000 000
<i>Dont entreprises liées</i>	=====	=====
	-----	-----
	3 600 000	3 600 000

La ligne de crédit syndiqué d'un montant de 3 Milliards d'Euros en 2 tranches distinctes, obtenue par Peugeot SA et le GIE PSA Trésorerie en avril 2014 a été refondue en avril 2018 en une seule tranche unique de 3 Milliards d'Euros. Cette dernière est devenue effective le 24 mai 2018 et son échéance est le 24 mai 2023 avec 2 options d'extension d'un an. A la suite de l'exercice de la première option d'extension, cette ligne de crédit syndiqué est à échéance mai 2023 pour 190 millions d'euros et mai 2024 pour un montant de 2 810 millions d'euros. Le Groupe dispose d'une seconde option d'extension d'un an (de mai 2024 à mai 2025), à la main des banques. Au 31 décembre 2019, aucun tirage n'a été effectué sur cette ligne.

Le tirage de cette ligne est conditionné au respect :

- d'un ratio dettes nettes des sociétés industrielles et commerciales sur capitaux propres du Groupe inférieur à 1. La définition de la dette nette est indiqué dans la Note 12.3 des comptes consolidés
- d'un niveau d'endettement net des sociétés industrielles et commerciales n'excédant pas 6 milliards d'euros.

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
<u>Engagements donnés</u>		
Engagements donnés sur financement.....	63 334	111 643
<i>Dont entreprises liées</i>	63 334	111 643
	-----	-----
	63 334	111 643

La variation sur les engagements donnés s'explique :

Par une ligne de crédit existante fin décembre 2019 en faveur de PCMA pour une valeur totale de 7 297 111 KRUB. Au 31/12/2019 PCMA a utilisé une part de ces lignes de crédit pour un montant de 4 335 581 KRUB. Le montant restant disponible en fin d'année 2019 s'élève à 2 961 530 KRUB soit 42 334 K€.

Par une ligne de crédit en faveur de SARAL d'une valeur de 30 000 K€, dont 9 000 K€ d'utilisé le 29 Mars 2019.

NOTE N° 12 : GARANTIES DONNEES

Dans le cadre du renouvellement du programme d'émission obligataire de Peugeot S.A en 2013, le GIE PSA Trésorerie s'est porté caution solidaire envers les souscripteurs des émissions obligataires suivantes :

- 500 000 000 € portant intérêt au taux de 2,375 % en date du 15 avril 2016 et venant à échéance en avril 2023.
- 600 000 000 € portant intérêt au taux de 2 % en date du 23 mars 2017 et venant à échéance en mars 2024.
- 100 000 000 € portant intérêt au taux de 2 % en date du 31 mai 2017 et venant à échéance en mars 2024.
- 650 000 000 € portant intérêts au taux de 0.15 % en date du 20 mars 2018 et venant à échéance en mars 2025.
- 600 000 000 € portant intérêts au taux de 0,15 % en date du 18 septembre 2019 et venant à échéance en septembre 2029.

Depuis le 13 janvier 2017, le GIE est caution de PSA Automobiles SA (ex PCA) au titre du contrat de financement conclu, en décembre 2016, entre PSA Automobiles SA et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour un montant de 250 M € sur 7 ans.

NOTE N° 13: INSTRUMENT FINANCIERS A TERME (valeur nominal en milliers d'euros)

	<u>31.12.2019</u>	<u>31.12.2018</u>
- Opérations de couverture du risque de change :		
. Swaps de change	542 115	420 540
. Cross Currency Swap Prêt/ Emprunt	61 975	44 567
	-----	-----
	604 090	465 107
- Opérations de gestion du risque de taux :		
. Swaps de taux d'intérêt adossés aux opérations de trésorerie.....	0	0
. Swaps de taux d'intérêt	-----	-----
	0	0

NOTE N° 14: EFFECTIF ET REMUNERATIONS

Le GIE PSA TRESORERIE n'a pas d'effectif propre. Son Administrateur unique n'est pas rémunéré.

GIE PSA TRESORERIE

RESULTATS DU GROUPEMENT AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)

	2019	2018	2017	2016	2015
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a - Capital social	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
b - Nombre de parts ordinaires existantes	300	300	300	300	300
c - Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS DE L'EXERCICE					
a - Chiffres d'affaires nets taxes					
b - Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	(1 710 569)	(729 430)	(872 572)	2 538 479	(4 063 053)
c - Participation des salariés	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
d - Impôts sur les bénéfices	(1 744 944)	(763 805)	(906 946)	2 504 010	(4 037 428)
e - Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions					
r - Dividendes					
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE PART					
a - Rebutat après impôts, participation des salariés, amort et provisions	(5 702)	(2 431)	(2 909)	8 462	(116)
b - Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	(5 816)	(2 546)	(3 023)	8 347	(13 658)
c - Dividende versé à chaque action	(5 816)	(2 546)	(3 023)	8 347	(13 658)
= Revenu global	(5 816)	(2 546)	(3 023)	8 347	(13 658)
IV - PERSONNEL					
a - Effectif moyen des salariés					
b - Montant de la masse salariale					
c - Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, mutuelle, épargne salariale, etc.)					

(*) Groupement à responsabilité limitée.